

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [4]

Artikel: Grand Conseil (NE) : familles, je ne vous hais plus...

Autor: alg

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

Rubacher, vice-présidente, Maryse Masoni, secrétaire et Marianne Givord, caissière.

Cette dernière devait justement présenter le déficit pour 1984 : 2 400 francs. Plus moyen de faire autrement que de relever les cotisations des membres (une vingtaine de sociétés et quelque quatre-vingts membres individuels) qui n'ont d'ailleurs pas été augmentées depuis dix ans. Mais ce remède ne permettra pourtant pas encore d'équilibrer le budget de 1985.

Après la partie administrative, le reste de la soirée a été consacré à l'Association « Les Œilletts » pour l'aide aux victimes de désaxés sexuels, présentée par sa présidente Mme Mouna Baillod, de La Chaux-de-Fonds. Les déléguées du Centre de liaison ont pu mieux connaître l'action entreprise et les buts de l'Association créée en 1981, après la mort d'un petit garçon de 5 ans. Prendre la mesure de l'ampleur de l'agression sexuelle des enfants a été pour beaucoup une douloureuse surprise tant la « loi du silence » cadennasse le plus souvent les drames de ce type.

Connaître le problème, aider les victimes, tenter une action de prévention, mener une réflexion — telles sont quelques-unes des visées des « Œilletts ». Mais c'était aussi, en plus de l'information, de l'aide qu'est venue demander Mme Baillod face à l'envergure de l'entreprise. Car l'association compte surtout des appuis dans le haut du canton et ils ne seront pas de trop ceux qui rejoindront les rangs des 320 membres soutiens, des trente membres actifs et de la douzaine de personnes du comité. « Femmes Suisses » aura d'ailleurs l'occasion de revenir dans un proche avenir sur le travail de cette Association pour l'aide aux victimes de désaxés sexuels. Mais nul doute que l'appel lancé aux déléguées du Centre de liaison aura été entendu. — (alg)

CHANCELLERIE : L'UNE EST ELUE, L'AUTRE PAS (BÉ)

A la suite du départ du titulaire, le Grand Conseil bernois avait à désigner un nouveau chancelier du canton. Sur les rangs, deux candidats : une femme, la radicale romande Jacqueline Etter, un homme, le socialiste alémanique Kurt Nuspliger.

Tous les sondages donnent Mme Etter gagnante. Outre celui de son parti, elle a, en effet, obtenu le soutien des représentants de l'UDC, qui devrait lui assurer une victoire haut la main.

13 février, jour de l'élection, tous les pronostics sont déjoués : Kurt Nuspliger

est élu avec une confortable avance sur sa rivale. Du coup, tous les éléments qui avaient été présentés comme des atouts dans la candidature de Mme Etter deviennent des handicaps, dont la moindre n'est pas le fait d'être une femme... Bien sûr, ces Messieurs les députés ne l'avoueront jamais, mais allez donc savoir ce qui se cache sous leur crâne... Au lendemain de cette élection, une seule certitude demeure : Berne a raté le coche et ne sera pas le premier canton suisse à désigner une femme au poste de chancelier.

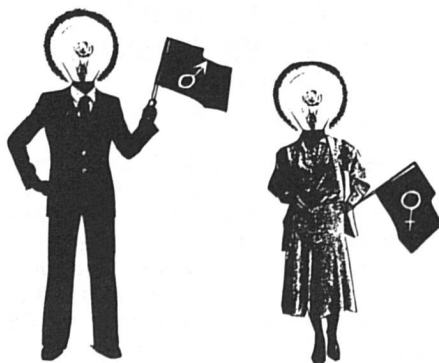
A Moutier, deux semaines plus tard, l'enjeu est certes de moindre importance, puisqu'il s'agit du remplacement du vice-chancelier de la commune. L'unique candidate en liste, Françoise Heyer, est élue sans problème par le législatif prévôtois. Ah ! si sa nomination pouvait servir d'exemple... — (mh)

EXPO A GENEVE : LES FEMMES INVENTENT

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle a organisé une exposition montrant en 22 panneaux le rôle ignoré des femmes dans les inventions. On y voit un nombre impressionnant de brevets que les femmes ont obtenu dans les domaines les plus divers. De la pionnière américaine des ordinateurs Grace Hopper... à Mme Giuntini qui a fait breveter un bleu à lèvres pour femmes noires !

Cette exposition sera visible au Salon des inventions à Genève du 18 au 29 avril 1985.

La femme inventeur



GRAND CONSEIL (NE) : FAMILLES, JE NE VOUS HAIS PLUS...

La session de février du Grand Conseil neuchâtelois — avant-dernière de la législature 81-85 — aura permis de soulever plusieurs sujets touchant de près aux femmes et à la famille. Notamment une motion socialiste qui demande au Conseil d'Etat d'établir un contrat-type de travail pour le personnel du commerce de détail, en s'inspirant du modèle valaisan, qui assurerait une meilleure protection aux vendeurs et vendeuses de ce secteur de vente.

Le Conseil d'Etat a aussi répondu à une interpellation du Parti ouvrier et populaire (POP) qui s'étonnait de la pratique restrictive du canton de Neuchâtel en matière de recouvrement de pensions alimentaires. Dans les cantons de Vaud, Fribourg et Jura, des avances sont consenties à la mère seule même si la pension ne peut être récupérée chez l'ex-conjoint, ce qui n'est pas le cas à Neuchâtel. De fait, un arrêté vient d'être pris à la fin de l'année dernière pour élargir certaines dispositions. Dès janvier 1985, les avances versées par l'Etat aux mères seules qui ne peuvent obtenir le paiement par leur ex-conjoint ne seront plus interrompues après six mois supplémentaires. Cela porte donc la durée possible de ces avances à un an.

BELLES PAROLES...

Un autre point qui n'a guère eu de peine à faire l'unanimité des députés de tous bords, c'est le rapport du Conseil d'Etat sur la politique de la famille qui concluait, d'ailleurs, à la création d'une commission consultative non permanente et extra-parlementaire, chargée de faire des propositions concrètes pour la mise en œuvre de mesures tendant à développer et à améliorer la politique familiale dans le canton. Formée de représentants des milieux politiques, des corporations de droit public, d'institutions s'occupant de politique familiale et de spécialistes, la commission devrait remettre ses conclusions d'ici deux ans.

L'essentiel du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil est axé sur les aspects démographiques et la baisse de la natalité. Le canton de Neuchâtel, depuis 1970, a connu la plus faible « croissance absolue » de Suisse (à l'exception de Bâle-Ville qui se déverse sur Bâle-Campagne). Et le Conseil d'Etat ne se fait pas d'illusions : la majeure partie des causes de l'évolution démographique échappe à l'autorité cantonale. La com-

mission devra donc d'abord proposer des mesures qui puissent créer un climat favorable à la famille — tout comme on a réussi à instaurer, dans ce canton, un climat propice à la promotion économique, élément qui a son rôle à jouer dans le relèvement démographique, bien sûr.

Comme toute action, dans le domaine de la politique familiale ne peut se faire sans dépenses et sans toucher à des réalités financières et sociales dont beaucoup paraissent, pour l'heure, intouchables (allocations familiales, congé maternité, formation des jeunes, partage des tâches, travail à temps partiel, politique du logement, etc.), on attend donc avec intérêt les groupes politiques au contour, quand il s'agira de passer des belles envolées en faveur de l'épanouissement de la cellule familiale aux réalisations concrètes... — (alg)

BIENNE : L'INFRA DANS SES MURS

Il y a une année que l'INFRA (Centre de consultations et d'informations pour femmes) était créé à Bienne. Faute de locaux, il n'avait pu fonctionner à plein rendement. Depuis le 11 mars, c'est chose faite : l'INFRA s'est installé à la rue Franche 14, et est ouvert tous les lundis de 16 h. à 21 h.

Pour l'heure, ce sont quelque douze conseillères, formées par le Centre, qui sont à disposition des consultantes. Elles sont à même de résoudre certains problèmes ou d'aiguiller les femmes vers les institutions ou les services compétents.

Après le refus par le peuple de la création d'un Centre d'information sexuelle et de consultation (CISC), l'INFRA arrive à point. Pourtant, s'il va couvrir quelques-unes des activités qui auraient incombé au CISC, il a une vocation plus large. Il n'est en tout cas pas un CISC créé d'une manière détournée, les femmes qui en sont à l'origine se défendent vigoureusement contre cette attaque. Sur le plan financier, l'INFRA n'est pour le moment pas subventionné. Il fait face aux dépenses courantes grâce aux cotisations des membres et à des dons. Les conseillères sont pratiquement des bénévoles, étant rémunérées de manière symbolique à raison de 10 francs pour les deux heures et demie de permanence du lundi.

Les consultations de l'INFRA sont données en français, en allemand et en italien. Et les conseillères ne sont pas trop nombreuses, alors avis aux amateurs ! Et bon vent à l'INFRA ! — (mh)

AGENDA

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FEMININES VAUDOISES

- Le prochain stage de **Clés pour le travail** (réinsertion professionnelle) aura lieu du **22 avril au 7 juin 1985**. Il comportera comme d'habitude 5 semaines de travail en commun à mi-temps et 2 semaines de stage pratique en milieu professionnel. Renseignements : 021/20 04 04, le matin.
- **4 groupes ORPER** (orientation personnelle) vont démarrer fin avril.
 - 1) **Groupe d'échange** (contact : Janine Calame, tél. 021/34 89 84 ou 34 58 81).
 - 2) **Groupe d'expression créative** (contact : Sylvia Dora Püschel, tél. 021/76 59 51 ou 34 58 81).
 - 3) **Groupe d'expression corporelle** (contact : Evelyne Vincent, tél. 021/37 32 78 ou 34 58 81).
 - 4) **Groupe d'expression verbale** (contact : Huguette Gros, tél. 021/32 09 69 ou 34 58 81).
- Le **BIF**, Bureau Information Femmes, géré conjointement par le CLAF et l'ADF, reste à votre disposition tous les jours de 9 h. à 12 h. pour vous conseiller et vous informer sur tous vos problèmes de droit, de formation, de famille, etc. Tél. 021/20 04 04, adresse : Eglantine 6, 1006 Lausanne.

ADF LAUSANNE

La **Bibliothèque de l'ADF**, à la Maison de la Femme (Eglantine 6, Lausanne) met à votre disposition un vaste assortiment de livres de femmes et sur les femmes. Parmi ses acquisitions récentes :

- Gertrude Stein : *Autobiographie de tout le Monde*, Seuil 78 ;
- Barbara Ehrenreich-Deirdre English : *Sorcières, sages-femmes et infirmières*. Ed. Remue-ménage 76 ;
- Eva Forest : *Journal de Lettres de Prison*. Ed. des Femmes 75.

ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC LES FEMMES EN LUTTE

36, av. Peschier, 1206 Genève

Cette association rappelle que sa **journée de réflexion** sur les possibilités de rapprochement entre femmes des pays « riches » et femmes des pays « pauvres » aura lieu le **samedi 27 avril** à Genève. Nous avons publié une information détaillée sur cette journée dans FS de mars, p. 9.

MUBA 85

La 11e « **Journée de la Femme** » organisée par la Foire d'Echantillons de Bâle aura lieu le mercredi 15 mai. Au programme, une table ronde sur le thème : « **Promotion des femmes pour participer à la construction de l'avenir** » dirigée par Lili Nabholz Haidegger, présidente de la commission fédérale pour les questions féminines, à laquelle participeront huit femmes représentant divers milieux. La traduction simultanée des exposés est assurée. Entrée à 5 francs (au lieu de 7) pour les visiteuses, billet de chemin de fer réduit. Renseignements et prospectus : Foire Suisse d'Echantillons, Journée de la Femme, case postale, 4021 Bâle.

EXPOSITION CAMILLE CLAUDEL-AUGUSTE RODIN

Elle a lieu jusqu'au 19 mai au **Kunstmuseum de Berne**. Une occasion de faire la connaissance des œuvres de Camille Claudel, si vous n'avez pas pu voir l'exposition qui a lieu à Paris le printemps dernier (cf. FS mai 1984).

ATELIER D'ECRITURE

L'atelier organisé par Mary Anna Barbey aura lieu du 21 au 26 juillet à 4 km de Vaison-la-Romaine ; logement : dortoir, camping ou hôtel. Prix pour l'atelier et les repas : 450 francs. Renseignements : Mary Anna Barbey, bd de Grancy 12, 1006 Lausanne.

LYCEUM-CLUB (VD)

15, rue de Bourg
1003 Lausanne

Mardi 2 avril de 20 à 22 h. : atelier littéraire, en compagnie de Simone Eberhard et de « Réjane » (Mme Du Pasquier). Entrée libre.

Vendredi 12 avril à 17 h. : Madeline Bressler, du Lyceum de Genève, présente son dernier roman : « *Un dieu jaloux* » (prix du Romanesque en 1983 et Prix Henri Heinemann/Académie internationale de Lutèce en 1984). Signatures. Entrée 3 francs.

Vendredi 19 avril à 17 h. : concert de l'Ensemble « Ad Musicam » de Neuchâtel (Elisabeth Grimm, violon, Christine Sörensen, alto, François Hotz, violoncelle, et Olivier Sörensen, piano). Au programme : un quatuor de C. Saint-Saëns et un quatuor de J. Brahms. Entrée 5 francs.

Vendredi 3 mai à 17 h. : Anne Fontaine, Prix du livre Vaudois 1984, présente son nouvel ouvrage, « *Ophélie* ». Lectures par Isabelle Chabanel. Entrée 3 francs.